



LA SITUATION D'URGENCE A LA FRONTIERE TUNISO- LYBIENNE

**pour une solidarité européenne
dans l'accueil des réfugiés et
pour un moratoire sur les
renvois forcés vers la Tunisie**

Sommaire

- 1/ Contexte de la mission
- 2/ Présentation de la mission
- 3/ Communiqués de presse
- 4/ Cartes des migrations depuis la Libye
- 5/ Présentation de La Cimade

i CONFERENCE DE PRESSE

LE 7 AVRIL A 10H30
au siège de La Cimade
64 rue Clisson, 75013 Paris

En présence de :

Jérôme Martinez, secrétaire général de La Cimade
Clémence Racimora, responsable de la commission
Solidarités Internationales de La Cimade
Jean-Paul Nuñez et **Geneviève Jacques**, membres de
la commission Solidarités Internationales de La Cimade

Contact presse

Adrien Chaboche : 01 44 18 60 56 / 06 42 15 77 14 / adrien.chaboche@lacimade.org

1/ Contexte

Depuis le début des combats en Libye la Tunisie, en pleine transition vers la démocratie, a accueilli à Ras Ejdair (frontière avec la Libye) des dizaines de milliers de personnes fuyant la répression. Selon les chiffres du HCR en date du 1er avril 2011 204 751 personnes auraient fui la Libye vers la Tunisie, dont 183 953 à Ras Jedir ; 147 045 auraient été évacuées vers leur pays d'origine. Au plus fort de l'exode environ 14 000 réfugiés arrivaient chaque jour en Tunisie, entre 2000 et 4000 en moyenne à l'heure actuelle.

Toutes les organisations humanitaires aujourd'hui présentes soulignent la fantastique solidarité du peuple tunisien qui s'est mobilisé dès les premières arrivées et ce avant l'aide étrangère.

A leur arrivée à Ras Ejdair, les réfugiés sont transférés dans des camps « de transit » à quelques kilomètres de la frontière dont le plus grand, celui de La Choucha peut accueillir jusqu'à 15 000 personnes.



Camp de La Choucha – Geneviève Jacques / La Cimade

Des « évacuations » vers les pays d'origine ont été mises en place dès début mars, souvent orchestrées par les Etats membres de l'UE, mais également par d'autres pays (notamment l'Algérie, le Maroc, le Mali, l'Arabie Saoudite etc.) avec l'aide de l'OIM. Si un nombre important d'Egyptiens a pu être rapatrié, l'évacuation d'autres nationalités, et en particulier les Bangladeshis, a posé plus de difficultés.

Au 1er avril, 8600 personnes se trouvent dans les camps à la frontière de Ras Jedir dont 1/3 sont des personnes qui ne peuvent pas être rapatriées dans leur pays d'origine comme les Ivoiriens, les Somaliens et les Erythréens.

Parallèlement, les Etats membres de l'Union européenne et en particulier l'Italie crient à l'invasion face à l'arrivée, depuis la mi-février, d'environ 20 000 Tunisiens, un chiffre bien dérisoire par rapport au nombre de personnes reçues par la Tunisie (10 fois moins environ). Des chiffres également à relativiser car s'ils sont trois fois supérieurs à ceux de l'année passée, ils ne sont pas si éloignés de ceux d'août 2008 avant que l'Italie n'ait conclu un accord de coopération sur la lutte contre l'immigration clandestine avec la Tunisie. Cet accord avait, en quelques mois fait chuter de manière spectaculaire les arrivées sur ses côtes grâce au renforcement de la surveillance aux frontières.

Dès le 20 février, à la demande de l'Italie, l'opération HERMES de l'Agence Frontex a été mise en œuvre de manière anticipée (elle était prévue à l'origine au mois de juin 2011) et le gouvernement italien a annoncé sa volonté de coopération avec la Tunisie pour arrêter le flux d'immigrés vers Lampedusa.

Pour convaincre la Tunisie de lutter contre ces départs et de réadmettre les ressortissants tunisiens arrivés à Lampedusa, l'Italie exerce des pressions considérables et instrumentalise les arrivées sur l'île, notamment en y maintenant pendant plusieurs semaines des milliers de migrants alors que ces derniers auraient pu être transférés sur le continent.

Le premier ministre italien Silvio Berlusconi s'est rendu lundi 4 avril à Tunis en compagnie du ministre italien de l'intérieur Roberto Maroni (ayant effectué une première visite le 24/03) afin de s'assurer que le nouveau gouvernement tunisien continuerait à appliquer l'accord de 2008 qui oblige la Tunisie à réadmettre ses nationaux reconduits par l'Europe (AFP, 04/04/2011).

La société civile tunisienne se mobilise face à cette conduite inadmissible de l'Italie. Le 04 avril, une manifestation devant l'ambassade de l'Italie et une conférence de presse ont été organisées par la FTCCR, la Ligue tunisienne des droits de l'homme et le forum des droits économiques et sociaux. La presse témoigne du fait qu'il s'agit d'une préoccupation majeure pour le peuple tunisien, dans la phase actuelle de construction de sa démocratie.

2/ Présentation de la mission

La mission a été menée conjointement par la Cimade (Jean-Paul Nuñez, Geneviève Jacques et Anne-Sophie Wender) et le Groupe antiraciste d'accompagnement et de défense des étrangers et migrants (Hicham Rachidi), association marocaine, du 27 mars au 6 avril 2011.

La mission s'est rendue à Tunis, Ben Guerdane et Ras Jedir sur la frontière Tunisie-Libye. La mission se place dans une logique de complémentarité avec les missions d'observation menées précédemment, notamment celle menée par le Réseau Euro-méditerranéen pour les Droits de l'Homme, Migreurop et la Fédération des Tunisiens pour une Citoyenneté des deux Rives, ainsi que celle menée par Médecins du Monde et l'Association Malienne des Expulsés.

Cette mission conjointe avait notamment pour objectif d'évaluer la situation des personnes déplacées à la frontière entre la Tunisie et la Libye, de percevoir les conséquences pour la Tunisie des pressions exercées par l'Italie et l'Union européenne. Elle avait également pour but de renforcer les liens avec les associations et militants tunisiens.



Sur la frontière Tunisie-Lybie – Geneviève Jacques / La Cimade

3/ Communiqués de Presse

RESEAU MIGREUROP, 4 AVRIL 2011

Urgence d'un moratoire sur les renvois vers la Tunisie, et d'un accueil digne des Tunisiens dans l'UE !

Depuis deux mois, la Tunisie subit des pressions considérables, notamment de la part de l'Italie, pour renforcer les contrôles à ses frontières et réadmettre ses ressortissants arrivés à Lampedusa. La visite de Silvio Berlusconi ce 4 avril a pour objet d'obtenir des engagements des autorités tunisiennes en ce sens, malgré les appels répétés des organisations de défense des droits des migrants (Migreurop, 22 Février, Mare Nostrum, 2 Mars et REMDH, 23 Mars) et en dépit de la situation exceptionnelle à laquelle le pays doit faire face.

La Tunisie vit des moments historiques et doit relever les défis considérables en termes de construction démocratique. La situation est porteuse d'immenses espoirs mais elle est complexe et rendue particulièrement difficile par la guerre en Libye. La Tunisie a accueilli depuis le début de la crise libyenne plus de 200 000 personnes, soit dix fois plus que l'Italie. Si la majorité des personnes arrivées en Tunisie ont pu être rapatriées vers leur pays d'origine, des milliers d'entre elles sont toujours bloquées dans les campements à la frontière, ne pouvant rejoindre leur pays en guerre, comme c'est le cas pour la Côte d'Ivoire, l'Erythrée et la Somalie.

Il est hypocrite et immoral de la part de l'UE de se réjouir de la révolution en Tunisie tout en exigeant que celle-ci continue, au nom de la supposée nécessité de protéger l'Europe d'un « déferlement migratoire », à jouer le rôle de garde frontière, comme du temps de la dictature de Ben Ali. Il est urgent au contraire de prendre acte des changements démocratiques et de reconstruire les relations entre l'UE et la Tunisie sur des bases équitables et transparentes. Les Etats européens ne peuvent pas répondre au processus démocratique en cours par une politique répressive à l'égard des migrants, en faisant peser la menace d'un renvoi collectif.

Non seulement cette menace doit être levée, mais les Etats de l'UE ont la responsabilité d'accueillir dignement celles et ceux qui sont arrivés en Europe ces dernières semaines. Depuis plus d'un mois, l'arbitraire et l'incohérence caractérisent la gestion de la situation par le gouvernement italien. Le traitement qui est réservé aux Tunisiens dans certains centres de rétention en Italie, la chasse aux migrants dans le sud de la France et le jeu de « ping-pong » dont d'autres sont l'objet à la frontière franco-italienne sont inacceptables.

Il est enfin inadmissible que l'Union Européenne laisse à la Tunisie la seule responsabilité de l'accueil des personnes fuyant la Libye et qui n'ont pas la possibilité de rentrer dans leur pays. L'Union Européenne a le devoir de se montrer à la hauteur de la situation, en prenant exemple sur l'accueil offert par la Tunisie à toutes les personnes fuyant la Libye.

Une situation exceptionnelle appelle des mesures exceptionnelles, et l'UE dispose de tous les outils juridiques et politiques pour y faire face. Les Etats membres doivent sans plus attendre prendre leurs responsabilités et :

- Déclarer un moratoire immédiat sur les renvois de Tunisiens en Tunisie ;
- Accorder l'admission exceptionnelle au séjour des Tunisiens déjà arrivés en France et en Italie
- Garantir l'accès au territoire européen aux personnes en quête de protection et s'abstenir de toute mesure ou accord qui pourraient l'entraver ;
- Mettre en œuvre le dispositif permettant d'accorder la protection temporaire prévue par la directive du 20 juillet 2001 à toutes celles et ceux qui peuvent s'en prévaloir ;

- Accueillir, dans le cadre de la réinstallation, les réfugié.e.s présent.e.s à la frontière tuniso-libyenne qui le souhaitent ;
- Offrir l'asile ou une protection à toutes les personnes qui ne peuvent être rapatriées du fait de la situation dans leur pays d'origine.

A court terme, il importe de mettre en place un programme européen d'aide et de coopération avec la Tunisie qui permette à ses ressortissant.es d'entrer régulièrement dans les Etats membres pour y travailler ou y faire des études.

Signataires :

ABCDS (Ma), ACORT (F), APDHA (ES), ARCI (I), ASGI (I), CIRE (B), FTCT (F), GADEM (Ma), GISTI (F), La Cimade (F), Migreurop, LDH (B), SOS Racismo (Es)

REMDH, 23 MARS 2011

Migration: L'Italie et les autres Etats membres de l'Union européenne...

Migration : L'Italie et les autres Etats membres de l'Union européenne devraient suspendre toute mesure d'éloignement forcé à destination de la Tunisie et se partager la réinstallation des réfugiés libyens et étrangers qui affluent en Tunisie ;

Bruxelles 23 mars 2011 : Les Ministres italiens Frattini et Maroni ont annoncé leur intention de se rendre en Tunisie, pour renouer la coopération bilatérale en matière de migration. Le Réseau euro méditerranéen de droits de l'Homme (REMDH) juge indécente leur insistance à exiger des autorités tunisiennes, dans le contexte actuel, qu'elles empêchent de nouveaux départs et qu'elles coopèrent à l'éloignement forcé des migrants tunisiens qui sont arrivés en Italie depuis le début de l'année.

Les bouleversements en cours dans la région ont démontré la myopie et la vanité d'une politique consistant à préférer les dictateurs aux migrants.

Attendre des autorités tunisiennes, avant tout, qu'elles répriment l'immigration en provenance de pays tiers et l'émigration à destination de l'Union européenne, c'est les inciter à renouer avec les pratiques autoritaires de l'ancien régime : ce n'est pas de ce type d'appui que la Tunisie a besoin.

En cette période de transition, l'Italie et les autres Etats membres de l'Union européenne devraient, au contraire, suspendre toute mesure d'éloignement forcé à destination de la Tunisie, et se partager la réinstallation des réfugiés libyens et non libyens qui ont dû fuir la Libye, affluent en Tunisie et ne peuvent rentrer dans leur pays.

Si le nombre d'arrivées de migrants tunisiens à l'île de Lampedusa est important au regard de la taille de l'île et de sa population, il est infime, à l'échelle européenne, par rapport à l'ampleur de l'urgence humanitaire à laquelle la Tunisie est elle-même confrontée à la frontière qui la sépare de la Libye. Depuis le 20 février, 165 000 personnes ont traversé la frontière à Ras Adjir pour fuir la violence en Libye. Sans pour autant qu'on ait entendu d'officiels tunisiens tenir de discours incendiaires qui assimilent les migrants et les demandeurs d'asile à des délinquants ou des terroristes. La Tunisie fait face à l'arrivée de dizaines de milliers de travailleurs tunisiens dont certains étaient installés depuis plusieurs années en Libye, à celle de dizaines de milliers de travailleurs immigrés principalement bangladeshis et subsahariens qui attendent d'être rapatriés dans leur pays d'origine avec l'aide du HCR et de l'OIM, mais aussi à celle de Libyens et de ressortissants de pays comme la Somalie, l'Erythrée ou le Soudan qui ne peuvent de toute évidence pas rentrer dans des pays où leur vie ou leur intégrité physique est en danger.

MEDECINS DU MONDE, 9 MARS 2011

Frontières libyennes : Tunisie et Égypte

Mise en place d'une action humanitaire pour venir en aide aux étrangers venant de pays d'Afrique sub-saharienne et fuyant la Libye.

Depuis le 7 mars, après une mission d'évaluation des besoins sur les deux frontières tunisienne et égyptienne, MdM a lancé un programme pour aider les personnes qui franchissent ces frontières avec une attention particulière concernant les ressortissants issus de pays d'Afrique sub-saharienne. De plus en plus nombreux, les conditions dans lesquelles ils ont fui la Libye, les rendent particulièrement vulnérables.

Frontière tuniso-libyenne

Médecins du Monde a choisi de mettre en place une action avec l'Association Malienne des Expulsés* avec qui elle travaille déjà au Mali. Une équipe de 4 personnes (médecin, psychologue,...) apporte un soutien psychologique aux étrangers sub-sahariens dans un camp de transit installé près de la frontière tuniso-libyenne.

« A ce jour, 1200 Maliens se trouvent dans le camp, ils sont très fatigués et complètement perdus. Certains ont été menacés, enfermés, la plupart ont été dépouillés de leurs biens, d'autres ont fui des centres où ils étaient retenus » explique le Dr Rafik Bedoui, coordinateur médical pour MdM. « Nous assurons des consultations psychologiques individuelles et proposons des écoutes en groupe pour leur permettre d'évoquer ces traumatismes. »

Frontière Égypte-Libye

A la frontière égyptienne, où plusieurs milliers de personnes arrivent chaque jour, une équipe de MdM, intégrée au dispositif existant mis en place par les UN et les autorités égyptiennes, repère les cas médicaux nécessitant des soins urgents et réfère les patients vers des structures égyptiennes.

« Trente nationalités sont représentées sur la zone frontière où les personnes restent 1 à 10 jours. Lorsqu'elles arrivent, elles sont exténuées, les conditions de vie sont difficiles, certes il y a des distributions de vivres mais la plupart dorment dehors, sans abri », décrit Pierre Salignon, directeur général de MdM actuellement en mission d'évaluation, « ces personnes nous disent avoir subi de multiples violences (coups, vols, parfois des viols), ils ont besoin de parler de ce qu'ils viennent de vivre. MdM assure aussi un rôle d'écoute. »

ACTION COLLECTIVE, 3 MARS 2011

Appel pour une intervention solidaire de l'Union européenne en Méditerranée

Alors que des changements politiques majeurs, annonçant la fin de régimes autoritaires, sont amorcés au sud de la Méditerranée, les gouvernements et les instances de l'Union européenne se montrent avant tout préoccupés de se protéger contre « les flux migratoires incontrôlables » que pourraient entraîner ces bouleversements. Les experts et les services diplomatiques, qui n'ont rien vu venir des mouvements politiques en cours, ne craignent pas aujourd'hui d'affirmer que des milliers de migrants risquent de déferler sur les territoires européens.

L'UE a adopté en 2001 un dispositif dit de « protection temporaire » pour les ressortissants d'Etats qui, victimes d'une catastrophe naturelle, de troubles politiques dans leur pays ou de conflits armés, auraient besoin en urgence de trouver un abri en Europe. Mais « à l'heure

actuelle, il n'y a pas de flux de réfugiés en provenance de Libye », s'est empressée d'indiquer la Commission européenne. Dans le même temps elle envoie des patrouilles sur ses frontières maritimes, via Frontex, pour empêcher les réfugiés potentiels, assimilés à des migrants clandestins, de traverser la Méditerranée !

Pendant ce temps, la situation s'aggrave de jour en jour en Libye et à ses frontières. En Tunisie, où affluent des dizaines de milliers de réfugiés, le dispositif est saturé, malgré les efforts déployés par les autorités locales. L'Europe ne peut pas continuer à faire comme si elle n'était pas concernée par le sort des dizaines ou centaines de milliers de personnes qui ont besoin de protection dans les pays actuellement troublés, ni par celui des migrant.es, originaires de divers autres pays arabes, africains, asiatiques, qui y résident.

Il n'y a pas si longtemps, l'Europe se targuait de déployer « une politique euro-méditerranéenne ». Cette ambition aurait-elle volé en éclat, au moment même où plusieurs des nations potentiellement partenaires de cette « Euro-Méditerranée » sont en voie de devenir des démocraties ?

Nous en appelons solennellement à tous les gouvernements européens, aux instances de l'UE, à tous les partis politiques pour que soient prises, en concertation avec les partenaires du pourtour méditerranéen, les mesures qui s'imposent d'urgence :

- mettre à disposition des avions pour permettre le rapatriement non seulement des nationaux des pays européens mais de tous ceux qui peuvent et veulent rentrer dans leur pays, tels les Égyptiens qui sont actuellement en Tunisie ;
- permettre l'évacuation par air ou par mer, à partir des portions de territoire libyen qui ne sont plus aux mains de Kadhafi, des étrangers bloqués en Libye et dont leurs gouvernements sont dans l'incapacité de les évacuer ;
- prévoir l'accueil, sur le territoire européen, des réfugiés qui ne peuvent rentrer dans leurs pays ;
- mettre en œuvre sans plus attendre le dispositif permettant d'accorder la protection temporaire à tous ceux qui, dans la situation d'urgence où nous sommes, peuvent légitimement s'en prévaloir ;
- mettre un terme aux patrouilles de Frontex qui empêchent l'arrivée des réfugiés par mer.

Il faut cesser de nourrir la peur des populations européennes en brandissant systématiquement le spectre de l' « invasion ». Il faut cesser de considérer comme une priorité d'empêcher l'émigration en provenance de territoires troublés.

Nous refusons cet égoïsme criminel. Nous voulons une Europe de la solidarité et de l'accueil.

RESEAU MIGREUROP, 22 FEVRIER 2011

Jusqu'à quand la politique migratoire de l'Union européenne, va-t-elle s'appuyer sur les dictatures du sud de la Méditerranée ?

Depuis le début des années 2000, l'Union européenne et ses États membres se sont appuyés sur les régimes du sud de la Méditerranée pour externaliser leur politique d'asile et d'immigration. Face aux révoltes populaires en Afrique du Nord et au Moyen-Orient, leurs réactions montrent que la « défense de la démocratie » et la « non ingérence » ne sont que rhétoriques quand il s'agit de réaffirmer les impératifs d'une fermeture des frontières attentatoire aux droits fondamentaux.

Ainsi, pendant que les forces armées libyennes massacrent les révoltés dans l'ensemble du pays, le colonel Kadhafi brandit le spectre de l'invasion migratoire en menaçant de mettre fin à toute « coopération en matière de lutte contre l'immigration irrégulière » si l'Union européenne

continue d'« encourager » les manifestations populaires. Cette dernière, par la voix de sa haute représentante aux affaires étrangères, Catherine Ashton, a dit ne pas vouloir céder au chantage alors même que les instances européennes continuaient de négocier, il y a moins d'une semaine, la participation libyenne à leur politique de bouclage de l'espace méditerranéen.

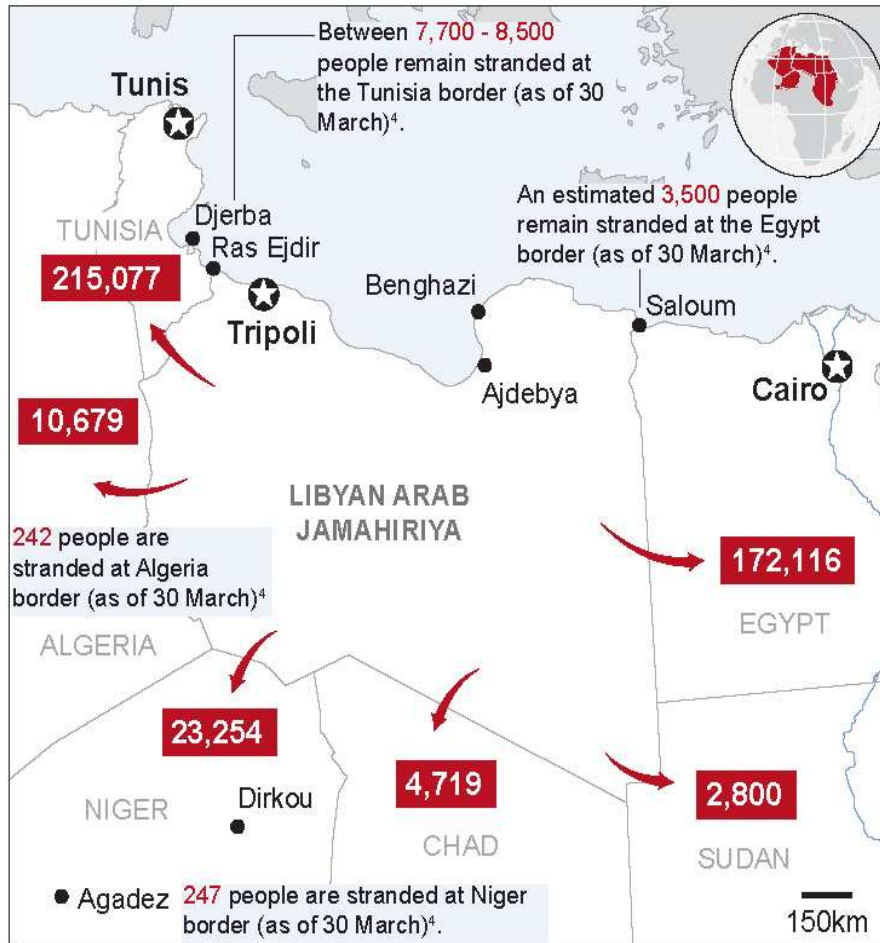
Suite à la chute de la dictature en Tunisie, quelques milliers de migrants arrivant sur l'île de Lampedusa (Italie) ont en effet été présentés comme une menace contre laquelle l'Union devait se défendre en mobilisant ses alliés d'Afrique du Nord. La « Méditerranée forteresse » devait être défendue au mépris des aspirations des populations et de principes (libertés, démocratie, droits humains...) pourtant présentés comme au fondement de l'UE. Alors que les manifestants d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient se battent contre l'emprise policière, les États européens répondent par des mesures sécuritaires. L'UE promet notamment de débloquer de l'argent pour aider la Tunisie à contrôler ses frontières et empêcher ses ressortissants de mettre en œuvre leur « droit de quitter tout pays y compris le sien » (art. 13 de la Déclaration universelle des droits de l'homme).

Ce faisant, l'UE et ses États membres souhaitent que les accords de coopération migratoire signés par les dictatures et attentatoires aux droits fondamentaux soient repris par les nouveaux régimes. C'est cette politique de guerre aux migrants qui a conduit à ce que des milliers de personnes tentant d'échapper aux patrouilles et autres dispositifs militaires meurent en Méditerranée tandis que des dizaines de milliers d'autres étaient enfermées dans des camps en Algérie, en Egypte, en Libye, en Tunisie... Elle est à tel point au cœur de la diplomatie de l'UE que plusieurs de ses États membres se sont affolés devant l'effondrement de régimes qu'ils arment depuis des années. Aujourd'hui, ces armes sont utilisées contre le peuple libyen en lutte pour ses libertés.

Alors que l'ensemble des États membres est tenté de s'aligner sur la position italienne et de « ne pas interférer dans le processus de transition en cours dans le monde arabe (...) particulièrement en Libye (...) », il est urgent de rappeler que l'UE est face à une situation historique. Elle doit cesser de soutenir les régimes dont les atteintes aux droits de leurs populations sont redoublées par leur utilisation comme gendarmes de l'Europe. Seule une réorientation radicale des politiques migratoires de l'Union européenne permettra d'ouvrir une nouvelle ère, marquée par moins d'injustices, d'inégalités et d'atteintes aux droits, dans les relations entre l'Union européenne et ses voisins méditerranéens.

4/ Carte des migrations depuis la Lybie

Number of people who left Libya **430,949**



The boundaries and names shown and the designations used on this map do not imply official endorsement or acceptance by the United Nations.

Extrait du Libya Arab Jamahiriya, Crisis Situation Report N°20, 3 avril 2011.

5/ Présentation de La Cimade

70 ANS DE SOLIDARITE ACTIVE AVEC LES MIGRANTS, LES REFUGIES ET LES DEMANDEURS D'ASILE

Créée en 1939 pour venir en aide aux personnes déplacées par la guerre et ensuite aux « indésirables » internés dans les camps, La Cimade poursuit depuis 70 ans la même mission : protéger les hommes et les femmes déracinés qui ont un jour quitté leur pays pour échapper à la violence ou à l'extrême pauvreté, et dans l'espoir de trouver en France une vie meilleure.

Forte d'un réseau de 2 000 bénévoles, elle est aujourd'hui la principale association d'aide et de défense des étrangers et demandeurs d'asile en France et la seule à les accompagner à chaque étape de leur parcours : en les accueillant dès leur arrivée sur notre sol, mais aussi en étant à leurs côtés dans leurs démarches quotidiennes, dans les centres de rétention, dans les prisons, et même après leur régularisation ou leur expulsion pour les aider, selon la situation, à s'insérer dans notre société ou à assurer, depuis leur pays de retour, la défense de leurs droits.

Assistance humaine, administrative et juridique, suivi des demandes d'asile ou de régularisation, hébergement, formation au français, défense des droits auprès des autorités... Sur le terrain, La Cimade vient ainsi en aide à près de 100 000 personnes chaque année.

Mais La Cimade se bat aussi pour construire davantage de solidarité entre les peuples, pour faire naître un autre regard sur les migrants, encore trop diabolisés et stigmatisés dans nos sociétés, et pour favoriser une autre politique d'immigration, juste et responsable. Elle intervient ainsi directement auprès des pouvoirs politiques français et européens et mène de nombreuses actions de témoignage et d'information pour sensibiliser la communauté citoyenne à la situation des étrangers en France.

Le 3 juillet 2008, lors du 3ème Forum mondial des Droits de l'Homme, La Cimade s'est vu décerner le « prix spécial du jury » du Prix de l'Edit de Nantes. Une distinction qui vient récompenser 70 ans d'engagement et par lequel le jury a souhaité "rappeler que la vigilance vis-à-vis des Droits de l'Homme doit aussi s'exercer sur le sol européen et adresser un signe aux populations touchées comme aux gouvernements de l'Union Européenne".

Quelques chiffres sur La Cimade en 2009

120 000 personnes conseillées et accompagnées
2 000 bénévoles actifs organisés en 75 groupes dans 13 régions
125 salariés
12 000 donateurs actifs
15 partenaires dans 10 pays du Sud

> Pour en savoir plus sur le projet de défense des droits des migrants en Afrique mené par La Cimade et ses partenaires, rendez vous sur : <http://www.lacimade.org/poles/solidarites-internationales>